

## Assemblée Générale Ordinaire du 7 juin 2018

Les actionnaires de la société Lydec, société anonyme au capital de 800.000.000 Dirhams, immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 80617, ayant son siège social à Casablanca, 48 rue Mohamed Diouri, BP 16048 - Royaume du Maroc, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation faite par le Conseil d'Administration à tous les actionnaires par avis publié dans « Les inspirations Eco » le 7 mai 2018 et par courrier individuel aux actionnaires inscrits au nominatif.

L'Assemblée s'est tenue sous la présidence de Monsieur Dominique Mangin d'Ouince, et a réuni des actionnaires qui, présents ou représentés, détiennent 6 634 027 actions, soit 83% du capital social.

Après avoir entendu une présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017. Les états de synthèse, certifiés par les commissaires aux comptes et publiés le 7 mai 2018 dans « Les inspirations Eco », n'ont subi aucune modification après la tenue de l'Assemblée.

L'Assemblée Générale a décidé de procéder à la distribution d'un dividende ordinaire à compter du 15 juillet 2018, fixé à 24,5 dirhams par action.

L'Assemblée Générale a également donné au Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserve de sa gestion pour l'exercice 2017.

Toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité des voix (aucune abstention ni vote exprimé contre).

Pour toute information complémentaire sur l'Assemblée Générale, veuillez contacter le Secrétaire du Conseil :

**Monsieur Pierre-Alexandre LACARELLE**  
Directeur Gestion du Contrat  
48, rue Mohamed Diouri – Casablanca  
E-mail : pierre-alexandre.lacarelle@lydec.co.ma